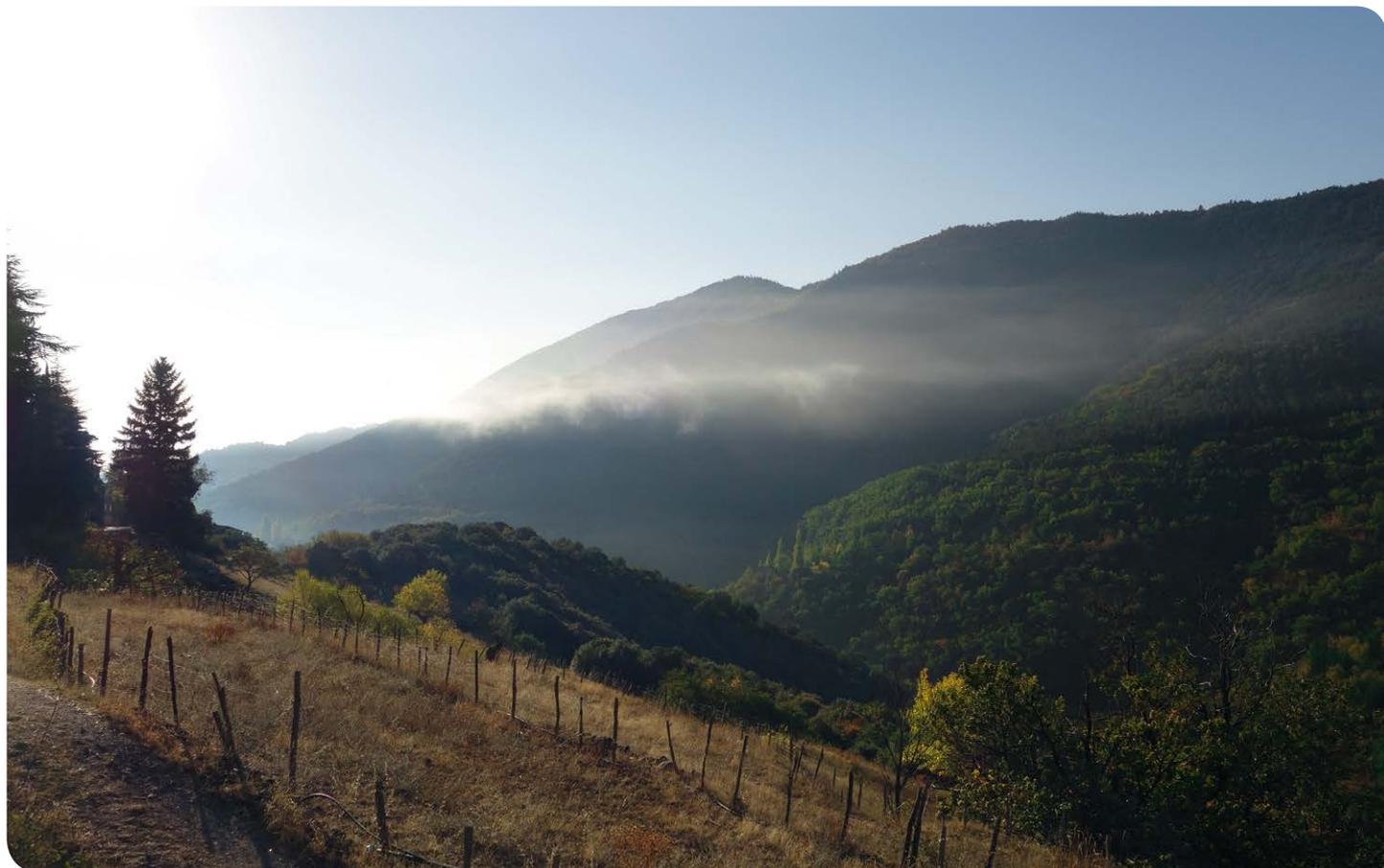


NATURE À 12000



Lettre d'informations du site Natura 2000 «Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses»

N°6, octobre 2021



Montagne de la Fage dans la vallée du Vidourle

ÉDITO

Bonjour à tous,
L'importance de la biodiversité à tous les niveaux de notre environnement est plus que jamais reconnue !

Le congrès de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) qui a eu lieu à Marseille début septembre a tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme, pour faire prendre conscience de l'urgence de la situation. Le bilan en demi-teinte constate la crise et préconise une suite qui sera donnée lors de la COP15 en avril 2022 en Chine.

Ici, au pied des Cévennes, nous avons pris conscience de l'importance d'agir pour préserver notre patrimoine naturel exceptionnel, n'ayons pas peur des superlatifs. Au sein même de notre Communauté de communes, qui en assume l'animation, Natura 2000 est le moteur de cette démarche en accord avec nos principes.

Notre territoire est riche en biodiversité par la multiplicité et la qualité des biotopes dont

elle dispose. Et nous avons la responsabilité de préservation de cette nature, sans oublier que ce sont des territoires vivants où les activités humaines sont nombreuses. La philosophie de développement durable ne veut pas «mettre sous cloche» des espaces, mais bien concilier, de manière équitable, les enjeux de préservation de la nature avec le respect des valeurs sociales et les activités économiques. Vous trouverez dans cette lettre annuelle, un aperçu des actions que nous menons dans le cadre de l'animation de cette «Zone de Protection Spéciale Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses». Ce bulletin fait un focus sur les suivis ornithologiques qui sont la base de notre action, en effet, il est important de bien connaître ce que l'on veut préserver.

Un volet d'information et de sensibilisation est aussi entrepris pour mieux faire connaître notre patrimoine naturaliste et ses enjeux, aux enfants comme aux adultes, résidents ou de passage.

Des actions de conservation concrètes sont également entreprises avec nos partenaires : propriétaires, agriculteurs, pratiquants d'activités de pleine nature, forestiers...

Enfin, la volonté d'accentuer nos partenariats avec le monde agricole, qui est un acteur majeur de la structuration des paysages qui nous sont chers et des espèces qui y vivent, nous a fait constituer un dossier de candidature à la mise en place d'une action «Terra Rural» qui permettra d'étudier et de faciliter l'accès aux terres...

Lucas FAIDHERBE, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000



UNE SAISON MOUVEMENTÉE CHEZ LES RAPACES

Les rapaces sont au cœur de nos suivis naturalistes et quelques espèces focalisent notre attention. Nous sommes régulièrement avec nos longues-vues et jumelles à observer leurs faits et gestes et à surveiller la quiétude de leur site. L'année 2021 fut pleine d'événements plus ou moins heureux pour les espèces que nous suivons sur le territoire du site Natura 2000.

Prise de bec chez Mesdames Bonelli

La saison du couple d'aigle de Bonelli avait bien commencé. Le couple habituel paraissait en décembre et en janvier, un nid était rechargé. Puis une ponte a été déposée autour du 23 février. L'incubation s'est déroulée ensuite sans encombre et l'éclosion a été constatée le 2 avril.

Pendant ce temps, une jeune femelle solitaire erre en Camargue gardoise. Cet oiseau né en 2017 dans les Alpilles, a passé les premiers mois de sa vie dans le delta du Rhône. Puis a fréquenté les Dentelles de Montmirail dans le Vaucluse pendant six mois, accompagnée d'un jeune mâle. Ensuite, elle est retournée en Camargue gardoise où elle a séjourné autour d'un arbre pendant plus d'un an, faisant quelques excursions ponctuelles du côté de Quissac. Dans le même temps, elle a fréquenté un jeune aigle sur un site rupestre au nord d'Uzès pendant deux jours. Incertaine

sur son lieu d'installation, elle vient tourner dans le secteur de la plaine de Pompignan entre le 14 et le 16 avril 2021. Elle est observée pour la première fois sur le site de reproduction des aigles locaux le 16 avril alors que le poussin au nid est âgé de quelques jours. Elle n'en partira plus ! Face à cette intrusion, la femelle en place tente de la chasser avec des intimidations. En vain ! Le mâle se contente d'observer ces querelles et le poussin attend sagement au nid, la faim au jabot ! Celui-ci recevra seulement quelques visites de sa mère pour quelques rapides nourrissements. Celle-ci étant trop occupée à chasser l'intruse. Cela durera quatre jours, jusqu'au 20 avril où la mère sera vue pour la dernière fois sur site. Le poussin a certainement dû mourir de faim pendant ce temps.

Quelques jours plus tard, le nouveau couple formé était observé sur le site en train de



Aigle de Bonelli

parader. Depuis, ils sont toujours sur place. Ce phénomène naturel de spoliation est de plus en plus observé chez l'aigle de Bonelli. Il traduit certainement un manque de sites rupestres libres, de qualité pour d'éventuels nouveaux couples.

Le jeune prince ne s'est pas envolé



Poussin d'aigle royal lors du baguage

Quelques kilomètres plus à l'ouest, ce sont les aigles royaux qui commencent une nouvelle saison de reproduction. Celle de l'an dernier

ayant vu un aiglon partir du nid. C'est sur le site habituel que le couple est observé en train de recharger un nid, parader et s'accoupler au mois de février. Au même moment des aigles royaux «étrangers» sont observés autour de Ganges. Certainement des individus erratiques en recherche d'un site favorable pour s'installer. Cette espèce, très territoriale, ne supporte pas la présence d'autres individus sur la zone qu'il défend. Mi-mars, le couple local se trouve du côté de la montagne des Cagnasses où la ponte est attendue. Surprise, le 25 mars la femelle couve dans un nid dans les Gorges du Rieutord à trois kilomètres du nid pressenti aux Cagnasses. Ce déménagement soudain est certainement dû à la présence d'autres aigles et le fait de s'installer là pour nicher affirme leur emprise sur ce site.

Il s'en suit 42 jours d'incubation sans encombre. Le 6 mai, la femelle royale nourrit un nouveau-né. Celui-ci est élevé par ses

parents au nid puis bagué et «balisé» par nos soins le 21 juin à l'âge de 46 jours. Les mesures réalisées lors du baguage montrent un aiglon mâle en forme mais rachitique alors que nous observons régulièrement les parents le nourrir et de nombreux restes de proies dans le nid. Vers la fin août, alors que le poussin atteint la maturité pour s'envoler, on l'observe s'agitant au bord du nid, sans oser faire le grand saut. Les jours passent, 15 jours après la date d'envol théorique, il est toujours dans son nid. Il est vu une dernière fois actif dans l'aire le dimanche 1^{er} août au matin. Le 2 août, il est couché inerte dans le nid. La balise GPS nous confirme que cela fait plusieurs heures qu'il n'a pas bougé. Le 3 août, nous allons récupérer le cadavre et constatons la maigreur de l'oiseau. Le cadavre a été conduit en laboratoire pour une autopsie dont nous attendons toujours les résultats. Nous supposons une mort due à un parasite ou une malformation.

Des faux jumeaux percnoptères aux destins différents

C'est avec un peu de retard cette année que les vautours percnoptères sont revenus d'Afrique. Le 8 mars, le premier oiseau arrive, rejoint par sa partenaire le lendemain. Le couple reformé prépare la reproduction et la ponte est déposée dans la même aire que celle utilisée depuis sept ans. L'incubation se déroule sans perturbation. Le 21 mai, nous nous réjouissons en observant le nourrissage au nid par un adulte, signe d'éclosion. Un poussin blanc est entrevu dans le nid quelques jours plus tard.

Le baguage est organisé le 8 juillet. Et là, bonne surprise, ce n'est pas un mais deux poussins qui sont au nid. Néanmoins, nous sommes intrigués par l'important écart d'âge

entre les deux oiseaux. Nous observons régulièrement les parents nourrir leurs jeunes et ceux-ci grandissent normalement. On aperçoit le premier de la fratrie hors du nid le 14 août. Le plus petit attendra 15 jours pour en sortir. Il est vu volant avec un parent le premier septembre. Il sera revu le lendemain sur le site alors que son frère et ses parents semblent partis pour leur voyage postnuptial. Le 4 septembre, ce jeune est ramassé au sol au bord de l'Hérault à Issensac. Peut-être avait-il compris qu'il fallait partir vers le Sud pour suivre ses parents ! Il est conduit au centre de soins pour faune sauvage de Laroque qui diagnostique une insuffisance rénale et une infection pulmonaire. Très



La fratrie de vautour au nid lors du baguage

faible, il est «retapé» mais devra rester en captivité tout l'hiver car trop faible pour être capable d'effectuer la migration. Il sera relâché seulement au printemps prochain.

UN POINT SUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA RÉGION

Interview Nathalie LAMANDE

Coordinatrice du réseau Natura 2000 à la DREAL-Occitanie (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)



Est-ce que vous pourriez présenter la DREAL Occitanie et votre rôle dans cette structure ?

La DREAL assure, sous l'autorité du préfet de région et sous l'autorité fonctionnelle des préfets de département, plusieurs missions. Premièrement, le pilotage et la mise en œuvre régionale des politiques de développement durable et d'aménagement durable du territoire, notamment en matière de transport, de logement, d'environnement et de prévention des risques naturels et technologiques. Ensuite, l'appui aux autorités administratives compétentes en matière d'environnement sur les plans, programmes et projets. Et enfin, la promotion de la participation des citoyens dans l'élaboration des projets ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le rôle du responsable du pilotage du réseau Natura 2000 à l'échelle régionale est d'assurer le pilotage financier et technique du dispositif ainsi que l'animation du réseau des gestionnaires des sites avec l'appui des Directions départementales des territoires.

De par sa position et la diversité de ces milieux, la région Occitanie a une grande responsabilité dans la préservation de la biodiversité. En quelques mots, est-ce que vous pourriez parler de la biodiversité de la région et des enjeux que cela représente ?

La Région Occitanie, au carrefour de plusieurs régions biogéographiques, possède une biodiversité très riche et d'intérêt patrimonial à l'échelle française voire mondiale. Intégrant une partie du bassin méditerranéen, elle accueille plus de la moitié des espèces françaises de flore et de faune. Selon les dernières études, la Région héberge plus de 215 espèces (144 espèces de la Directive Oiseaux et 71 espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore) et une centaine d'habitats d'intérêt communautaire. L'Occitanie est ainsi un territoire particulièrement stratégique pour la conservation des habitats et des espèces ce qui lui confère une responsabilité importante dans la contribution au maintien de la biodiversité à son échelle et plus largement.

Aujourd'hui, le constat est unanime, dans un contexte de changements globaux, il y a une grande crise de biodiversité. Qu'en est-il au niveau international et aussi plus localement ? Qu'elles sont ces menaces ?

Le récent rapport de l'IPBES présenté en 2019 constitue l'évaluation la plus exhaustive produite jusqu'alors sur la biodiversité mondiale et les services rendus. Le constat est sans appel : «la nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine et le taux d'extinction des espèces s'accroît, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier». À l'échelle française,

l'Observatoire national de la biodiversité tirait également la sonnette d'alarme en 2017 face à une situation particulièrement préoccupante : «une évolution inquiétante des espèces et un état mitigé des milieux naturels, une destruction des habitats naturels qui se poursuit, des pollutions qui persistent, des espèces exotiques envahissantes en forte progression». L'ensemble de ces facteurs remet en question la capacité des écosystèmes à remplir l'ensemble de leurs fonctions et services qui sont pourtant d'une importance cruciale pour notre qualité de vie, notre économie et notre survie.

Marseille a accueilli le congrès mondial de la nature de l'UICN (Union International de Conservation de la Nature) début septembre. Qu'elles ont été les moments forts de ce congrès et les annonces faites pour répondre à cette crise ?

Le premier point fort de ce congrès est d'avoir permis de mobiliser des acteurs de la protection de la biodiversité du monde entier : États et agences gouvernementales, ONG, organisations de peuples autochtones, institutions scientifiques et universitaires, entreprises et le grand public. Il a permis de mettre en lumière les liens étroits entre le climat, la santé et la biodiversité, et l'importance de faire converger l'action de nombreux secteurs en faveur de la biodiversité, qu'il s'agisse de l'agriculture, de la finance, de la santé, de l'éducation ou pleins d'autres domaines. Chacun peut y contribuer à sa façon.

De nombreuses annonces ont été faites, notamment sur l'engagement d'augmenter la part des aires protégées et de nombreuses motions ont été adoptées par l'Assemblée des membres de l'UICN, dont une motion visant à renforcer la protection des forêts matures en Europe et faciliter leur restauration, une motion sur la lutte contre la pollution lumineuse, ou encore une motion sur l'élaboration et l'application d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui contient notamment la cible de 30% de protection des espaces terrestres et marins d'ici 2030.

En Occitanie, qu'elles sont les outils disponibles et les actions mises en place pour la préservation de la biodiversité face aux menaces plus locales ?

En Occitanie, de nombreux outils existent à différentes échelles pour la préservation de la biodiversité. On peut citer la stratégie régionale en faveur de la biodiversité mise en place par la Région, les appels à projets lancés par les agences de l'eau en faveur de la biodiversité terrestre, les actions de restauration financées par l'État ainsi que les actions relevant du plan de relance, la stratégie de création des aires protégées portée par l'État ou encore les ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) lancés par les communes ou leur travail sur la diminution de la pollution lumineuse. L'ensemble de ces initiatives contribue à leurs échelles à mettre en place des synergies pour diminuer la pression sur les écosystèmes et la conservation de la biodiversité.

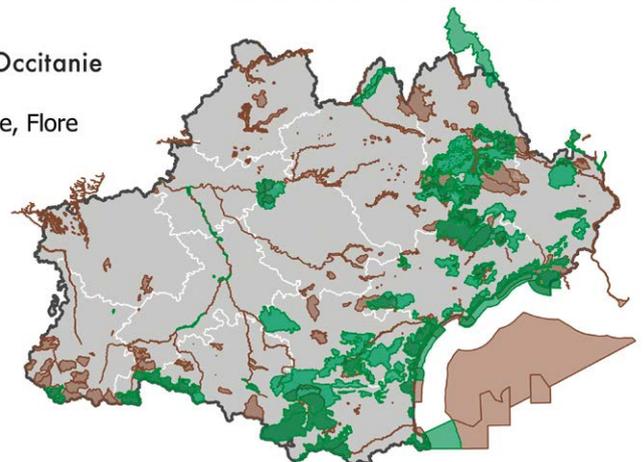
Pourriez-vous présenter plus en détail le réseau Natura 2000 dans la région et son rôle dans la préservation des écosystèmes et des espèces qui y vivent ?

La région est concernée par 264 sites Natura 2000 qui couvrent 18 % du territoire (dont 201 désignés au titre de la Directive «Habitats-Faune-Flore», et 63 au titre de la Directive «Oiseaux»). Ce réseau représente un vaste échantillon de la biodiversité remarquable de la région avec des sites tout situés le long du littoral et des cours d'eau, des sites couvrant de grandes surfaces en montagne, des sites dans l'arrière-pays avec des enjeux importants pour la préservation des rapaces ou encore des sites de plus petite taille pour la préservation d'espèces à forts enjeux.

Le dispositif N2000 par le biais de son comité de pilotage et du document d'objectifs spécifique à chaque site permet de mettre autour de la table tout un ensemble d'acteurs pour réfléchir ensemble à la meilleure façon dont les milieux naturels pourraient être gérés en préservant à la fois les activités économiques et les espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Sites Natura 2000 en Occitanie

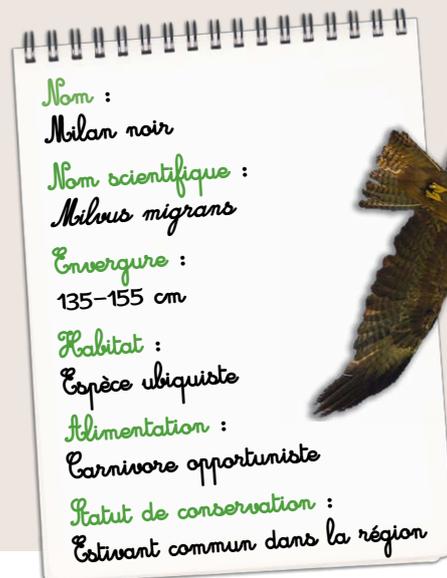
- Directive Oiseaux
- Directive Habitat, Faune, Flore



LE MILAN NOIR, VISITEUR D'ÉTÉ OMNIPRÉSENT

Ce sont les premiers à annoncer le printemps. Dès le mois de février lors de leur retour de leurs quartiers d'hiver, ils s'installent sur leur site de nidification où ils se regroupent parfois en colonie. Le milan est une espèce ubiquiste (capable de coloniser des habitats très variés). Il a besoin d'arbres pour faire son nid où il élèvera deux à trois jeunes. En vol, on le reconnaît facilement à sa silhouette fine, sa queue légèrement fourchue et sa couleur sombre. Au printemps et à l'été, c'est le rapace que l'on observe partout. Dès le mois de juillet, lorsque les jeunes sortent des nids, on peut le voir parfois en groupe de plusieurs dizaines d'individus. Au mois d'août, il repart vers le sud.

La population locale de milan noir est en bonne santé. Cette espèce opportuniste profite des placettes d'alimentation pour les vautours où les milans sont souvent en nombre. On peut le voir aussi derrière les tracteurs lors des fauches où il grappillera quelques rongeurs ou reptiles à découvert. Aussi, c'est un rapace anthropophile qui peut nicher à proximité de zones fréquentées par les humains, ce qui favorise son développement.



Couple de rollier

UN CHIFFRE : 8 À 10

C'est le nombre de couples de rollier d'Europe (*Coracias garrulus*) se reproduisant au sein du site Natura 2000 «Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses». Cette année, nous avons entrepris une étude spécifique sur le rollier dont l'objectif principal était de localiser le plus précisément possible les couples de la ZPS. Cette étude menée en grande partie par une stagiaire, Clara Deshons, entre avril et juillet 2021 a permis de localiser entre huit et dix sites de nids. Tous sont situés dans des arbres, des platanes dans la majeure partie des cas. Notre objectif est maintenant de poursuivre nos recherches pour suivre cette population et travailler avec les acteurs socio-économiques concernés pour la préservation de ces oiseaux et de leurs habitats.

À VOTRE RENCONTRE

L'été 2021 aura été marqué par plusieurs interventions pour aller à la rencontre des habitants et des gens de passages sur le territoire. En effet, plusieurs animations ont été réalisées pour présenter les oiseaux et la biodiversité en général, répondre aux interrogations concernant Natura 2000, guider des naturalistes en herbe vers des lieux d'observations... Pour cela le chargé de mission y a participé sous différentes formes : conférences, observations, jeux, balades, stands sur marché ou camping, veillée en plein air. Pour être tenu au courant du programme et nous rejoindre sur nos animations, consulter notre page Facebook «Nature à 12 000»



Veillée au col des fosses en juin 2021

MERCI ENCORE une nouvelle fois, nous souhaitons profiter de ce bulletin pour remercier tous les bénévoles et partenaires avec qui nous travaillons pour mener à bien nos actions.



CONTACT

Bérenger REMY, Chargé de mission Natura 2000

Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

06.49.19.22.50, bremy@cdcgages.fr

<http://cdcgagesumene.fr/> - [http://cdcgagesumene.fr-Natura2000.html](http://cdcgagesumene.fr/Natura2000.html) - <http://www.facebook.com/ZPSFR9112012>

ILLUSTRATIONS : CCCGS, COGARD, LOÏC LE DEMNAT.

DESIN GRAPHIQUE : PAULINE PACOURET - IMPRESSION : IMP'ACT IMPRIMERIE

 **PEFC** 10-31-1319 / Certifié PEFC / pefc-france.org

